L'ATELIER DES PRATIQUES
Formations médico-sociales & pôle ressources

BILANS DES CAPACITÉS D'ALIMENTATION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE POLYHANDICAP

Durée	Effectif	Modalité	Réf.
5.5 h / 2 j	**2 à 6**	**Visioconférence**	**PRO-2027-10**

L'Atelier des Pratiques et les établissements d'accueil mettent à disposition des locaux adaptés à l'accueil d'un public en situation de handicap.

Si besoin d'une aide technique pour le suivi de la formation, nous contacter.

PRÉAMBULE

La formation "de base" sur l'approche sensori-motrice de l'alimentation a pour objectif de prévenir les troubles de la déglutition par un ajustement de l'installation et des textures proposées, grâce à des apports sur la physiologie de la déglutition et les différents troubles et conséquences associées.

En complément de ce premier module, un second temps de formation sur les bilans des capacités d'alimentation est également proposé.

Les bilans permettent d'évaluer les compétences et les besoins spécifiques de chaque personne. Ces derniers constituent une étape clé pour analyser la posture, la motricité, et les capacités de mastication et de déglutition, tout en identifiant les risques potentiels. Une telle démarche, rigoureuse et collaborative, favorise des repas sûrs, agréables et adaptés aux besoins individuels.

Ce niveau de formation a donc pour objectif de permettre à des professionnel·les identifié·es comme "référent·es", d'accompagner une équipe dans l'observation et l'interprétation d'un bilan des capacités d'alimentation et dans la mise en œuvre et le suivi de pistes de travail pour améliorer l'accompagnement de l'alimentation de la personne en situation de polyhandicap.

COMPÉTENCE RENFORCÉE

- Réaliser en autonomie le bilan des capacités d'alimentation d'un résident accompagné, en respectant les différentes étapes méthodologiques : recueil des données, interprétation, propositions d'adaptations et évaluation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les indications et objectifs du bilan.
- Connaître les différentes étapes de son déroulement
- Intégrer la démarche d'analyse clinique explicitée à partir des images réalisées sur le terrain.
- Définir des propositions d'accompagnement adaptées et identifier les moyens d'évaluation.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel·le·s (équipe de vie quotidienne, paramédicale, de cuisine, des services techniques, de direction) des établissements et des services médico-sociaux, sociaux et de santé. Formation concourant au développement et au renforcement des compétences pratiques et techniques pour l'accompagnement de proximité des personnes dépendantes, en situation de handicap, de soin et de perte d'autonomie.

PRÉ-REQUIS

- Inscription intra-établissement : profils des bénéficiaires déterminés avec l'établissement selon les objectifs définis, la dynamique d'équipe…

Tarif groupe

2670 € NET

(Hors frais de déplacement)

PROGRAMME

Pour cette deuxième étape du parcours consacré à la réalisation des bilans des capacités, l'établissement devra identifier des professionnels référents. Il est idéalement recommandé de constituer un binôme de professionnel·les issu·es de l'équipe paramédicale (IDE, ergothérapeute, psychomot, orthophoniste, kiné...) ainsi qu'un·e professionnel·le de l'équipe de vie quotidienne (aide-soignant, AES, ME...).

Première partie : méthodologie des bilans des capacités d'alimentation (3h30 en visioconférence)

Cette première partie vise à transmettre les bases méthodologiques nécessaires à la réalisation des bilans, notamment :

- Les bilans des capacités d'alimentation : Quels objectifs ? Par qui sont-ils réalisés ? Comment ?
- Le recueil des données anamnestiques : antécédents, traitements, compétences...
- Les conditions nécessaires au recueil de vidéos suffisamment claires pour permettre l'interprétation du bilan.

Deuxième partie : Analyse clinique des bilans (2h en visioconférence)

Cette seconde partie se décompose en deux temps :

- **1er temps - Préparation des bilans**

 À l'issue de la première visioconférence méthodologique, les professionnel·les référent·es mettent en pratique les acquis. Ils réalisent de manière autonome, avec une méthodologie rigoureuse, les vidéos nécessaires à l'analyse des capacités d'alimentation d'un résident accompagné. Ces vidéos sont complétées par un questionnaire d'anamnèse permettant de recueillir les principaux éléments nécessaires à l'analyse : difficultés rencontrées par le résident et l'équipe, capacités observées, antécédents, traitements en cours, etc.

 L'ensemble de ces éléments est ensuite transmis au formateur.

 Cette phase de préparation peut s'étendre sur plusieurs semaines, selon le rythme et la disponibilité de l'équipe. Un délai d'environ 10 jours est à prévoir entre la réception des éléments et la visioconférence, afin de permettre au formateur de réaliser l'analyse clinique et de préparer les supports pédagogiques destinés à accompagner les professionnel·les dans leur démarche d'analyse.

- **2ème temps - Analyse clinique des bilans**

 Lors d'une visioconférence de 2h, le formateur présente et explicite les résultats de l'analyse clinique réalisée à partir des éléments transmis. Cette étape permet aux professionnel·les de s'approprier progressivement la démarche d'analyse clinique, de formuler des propositions d'accompagnement adaptées à la situation du résident et d'identifier les modalités d'évaluation/de suivi à mettre en place.

 Les échanges portent notamment sur :
 - La présentation détaillée, étape par étape, de la démarche d'analyse des bilans réalisés.
 - L'observation de l'installation, de la motricité spontanée et de la motricité provoquée.
 - L'identification des pistes d'accompagnement concernant l'installation, la texture, les gestes à faire et à ne pas faire, la surveillance et l'aide nutritionnelle, l'organisation du repas, ainsi que les éventuels soins à envisager avant et après celui-ci.

À l'issue de cette visioconférence, le diaporama ainsi que l'ensemble des documents présentés sont transmis à l'établissement. Afin de favoriser la diffusion des connaissances et le partage de l'analyse au sein de l'équipe, il est vivement recommandé que d'autres professionnels accompagnant au quotidien le résident concerné puissent participer à la visioconférence en qualité d'observateur·rices.

La répétition de cette démarche sur plusieurs situations permet aux professionnel·les référent·es de développer progressivement leur autonomie dans la réalisation des bilans et dans leur analyse clinique. Selon le contexte et les besoins de chaque institution, l'objectif est qu'après la réalisation de 2 à 3 bilans, les référent·es soient en mesure de conduire de façon autonome la démarche d'analyse clinique et d'élaborer les premières pistes d'accompagnement.

NB : En complément, un temps de travail d'une heure en visioconférence peut-être proposé, en option, à l'issue de la deuxième partie consacrée à l'analyse clinique. Ce temps permet aux professionnel·les référent·es de faire le point sur les pistes d'accompagnement mises en œuvre, d'en évaluer les effets et, si nécessaire, de les ajuster au regard des observations réalisées depuis la première analyse.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Projection de diaporamas, de bilans déjà réalisés.
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Partage de pratiques et d'expériences.
- Recueil des données de l'anamnèse.
- Film des différentes séquences du bilan.

SUIVI DES ACQUIS

- Observation de situations de repas.
- Recueil de données anamnestiques.
- Identification de pistes pratiques d'accompagnement.

INTERVENANT

Thierry ROFIDAL, Médecin auprès d'enfants et d'adultes polyhandicapés et formateur et spécialiste de l'alimentation, de la nutrition et des soins en institutions.

NOUS CONTACTER

02 56 61 01 94 organisation@atelierdespratiques.fr www.atelierdespratiques.fr

Date version : 25/09/2026